LA LIBERTÉ
Depuis 1913



BILLETS EN JEU :
4 paires pour le 23 mars
4 paires pour le 24 mars

Courez la chance de gagner une paire de billets pour le prochain concert de **L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG** en hommage aux compositeurs Fauré et Poulenc, les 23 et 24 mars à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Envoyez un courriel à **reception@la-liberte.mb.ca** **avant le 16 mars à midi.**

Les gagnants seront tirés au sort.

VOL. 104 N° 46
14 AU 20 MARS 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SEXY READ FRENCH

PEUT-ON ÊTRE FRANGLOPHONE?



photo : Valentin Cueff

Un tabou pour certains, un atout pour d'autres, le franglais se parle et s'entend au quotidien chez les francophones du Manitoba. Comment se représente-t-on cette pratique hybride, quand on souhaite à tout prix préserver le français?

Pour le cinéaste Stéphane Oystryk, le mélange des deux langues est avant tout un reflet de la réalité des francophones de l'Ouest, qu'il faudrait valoriser plutôt que marginaliser.

| Pages 6 et 7.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone — Fondation Donatien Frémont — Réseau Sélect — CMCA Audited

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | vcueff@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets :
Catherine DULUDE | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez rguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Aldo Geloso, son FCKDUP et les faux prophètes

On apprenait dernièrement que la compagnie québécoise Groupe Geloso allait cesser de produire sa boisson énergisante fortement alcoolisée, nommée FCKDUP. Une mixture déjà responsable de plusieurs graves intoxications, dont une qui a mené à la mort d'une adolescente de 14 ans.

Aldo Geloso, le propriétaire de l'entreprise, expliquait en entrevue que s'il avait eu le choix, il n'aurait pas produit cette boisson. Mais qu'il avait dû le faire parce que son compétiteur américain, Four Loko, avait gagné trop de parts de marché au Québec. M. Geloso avait apparemment d'abord tenté de dissuader les distributeurs de Four Loko d'introduire le produit américain en leur montrant ses effets néfastes. Faute d'avoir été entendu, il répliqua avec le FCKDUP.

L'argument de M. Geloso s'apparente sûrement à celui de bien des propriétaires et fabricants de produits moralement douteux obligés de faire face à une compétition féroce.

Il est assez impressionnant de voir jusqu'où l'aliénation peut aller. Il est impressionnant de voir comment, au nom de la « main invisible » censée guider le marché, des gens sont prêts à délaisser leur liberté et leurs responsabilités. Au nom du consumérisme, on est prêt à sacrifier la dignité de la personne et du reste de l'environnement parce que l'économiste, le prophète de notre époque, en a ainsi décidé. L'économiste (d'un certain type bien sûr) est l'oracle d'un avenir qu'il croit pouvoir prédire, mais qui dans les faits reste toujours très incertain.

M. Geloso croyait, avec son FCKDUP, pouvoir protéger ses employés. Un mauvais calcul, puisque lui et sa compagnie auront perdu toute crédibilité morale. Dans cette triste histoire, il est au moins rassurant de constater qu'il y a des limites à l'aliénation engendrée par les faux prophètes des lois du marché.

Donald Trump a tort de répéter les douloureuses erreurs du passé



Parmi toutes les lubies que l'on peut attribuer à Donald Trump – et elles sont nombreuses - se trouve une volonté désespérée de retourner aux années 1950, lorsque les États-Unis étaient une puissance économique incontestable. Ainsi, il voudrait réanimer les industries du charbon et de l'acier, deux secteurs en déclin depuis des décennies.

La décision d'imposer des tarifs de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium sans l'aval de l'Organisation mondiale du commerce est une mesure protectionniste unilatérale. Elle vise à augmenter le prix de ces matériaux importés et donc à encourager l'achat de produits américains. Les producteurs américains d'acier et d'aluminium bénéficient ainsi d'une protection contre la compétition étrangère. Par contre, les compagnies américaines qui utilisent ces matériaux importés devront les payer plus cher. Ainsi, les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de la construction et de l'énergie verront leurs coûts de production augmenter, et les consommateurs américains devront payer la note.

Avec cette dernière lubie de Trump, les exportateurs américains pourraient faire face à des mesures de représailles par les pays visés par les tarifs américains, ce que l'Union européenne a déjà menacé de faire. Au minimum, le danger de représailles crée de l'incertitude sur les marchés internationaux, ce qui nuit à l'investissement et au commerce.

L'expérience des années 1930 a démontré que les obstacles placés sur le commerce ont aggravé la récession mondiale. En voulant retourner à une époque révolue, l'administration Trump risque de provoquer une guerre commerciale généralisée. Le locataire actuel de la Maison Blanche rêve d'un fictif passé glorieux. Il a tort de chercher à répéter les douloureuses expériences du passé.



Jérusalem : Andrew Scheer à la remorque de Donald Trump

En 1979, le Premier ministre progressiste-conservateur, Joe Clark, annonce qu'il déménagera l'ambassade du Canada de Tel-Aviv à Jérusalem. Devant le tollé de protestations à travers le monde, il fait marche arrière.

Stephen Harper, Premier ministre conservateur, pourtant un farouche défenseur d'Israël, évite de poser un tel geste pendant ses dix ans au pouvoir. Arrive Donald Trump, avec toute la subtilité qu'on lui connaît, qui annonce la reconnaissance officielle de Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël et le déménagement de l'ambassade américaine dans cette ville. La communauté internationale est presque unanime à condamner cette démarche, vue comme une entrave au processus de paix. Malgré ces réactions, le chef conservateur canadien, Andrew Scheer, annonce qu'il suivra l'exemple de Trump s'il devient Premier ministre.

Jérusalem-Est a été annexée par Israël, en violation du droit international, pour en faire sa capitale « indivisible ». Or le peuple palestinien revendique Jérusalem-Est comme capitale d'un futur État palestinien. Il y a consensus aux Nations unies que le statut ultime de la ville doit être déterminé dans le cadre d'un règlement de paix avec toutes les parties en cause. La déclaration de M. Scheer démontre qu'il ignore ce contexte ou alors qu'il s'en fiche.

Pourquoi Scheer s'aligne-t-il sur Donald Trump plutôt que sur nos alliés français, britanniques, allemands, et l'ensemble de la communauté internationale? Pour s'attirer les votes de la communauté juive? Pour plaire à sa droite religieuse? Même le pape François a publiquement condamné la démarche de Trump. Quelle que soit sa motivation, le geste irréfléchi d'Andrew Scheer met en doute sa crédibilité.

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Greg Selinger et l'Esprit de Saint-Boniface

Il a passé sa jeunesse dans un autre quartier de la capitale manitobaine. Et puis la Vie, et son moteur central, l'amour, ont assuré son enracinement dans l'ancienne ville de Saint-Boniface. Jusqu'à faire de Greg Selinger un serviteur de l'Esprit de Saint-Boniface.

Le Saint-Boniface qui s'est développé après la naissance du Manitoba en 1870 a toujours été plus qu'une agglomération. C'est en effet du côté Est de la rivière Rouge qu'a été préservé cet héritage si particulier, ce mélange d'ouverture aux autres et de résistance aux dominateurs de tous poils propre aux habitants de la Colonie de la Rivière-Rouge.

Cette mentalité d'apparence paradoxale a longtemps été tout spécialement portée par l'élément métis et canadien-français qui vivait dans la paroisse, la municipalité puis, à partir de 1908, dans la ville de Saint-Boniface. Le passage de municipalité à ville a été à l'époque l'expression d'une manifestation d'indépendance par rapport à Winnipeg. Les résidents ont fait un choix politique plutôt qu'économique. Car déjà à ce temps-là les sirènes assimilatrices de la capitale manitobaine faisaient entendre leur chant ensorceleur.

Dans ce 20e siècle naissant, sur le plan de la politique provinciale, Saint-Boniface la catholique ne pouvait guère espérer exercer une quelconque influence au sein d'un gouvernement largement dominé par des orangistes anti-papistes. L'exception a été Joseph Bernier, devenu ministre en 1912 jusqu'à la chute du gouvernement Roblin en 1915.

La prochaine exception se produit en 1969, lorsque le Bonifacien par excellence Laurent Desjardins permet l'arrivée inespérée au pouvoir des néo-démocrates d'Ed Schreyer. Le libéral de cœur deviendra ministre de la Santé. Son record de longévité dans ce portefeuille tient toujours.

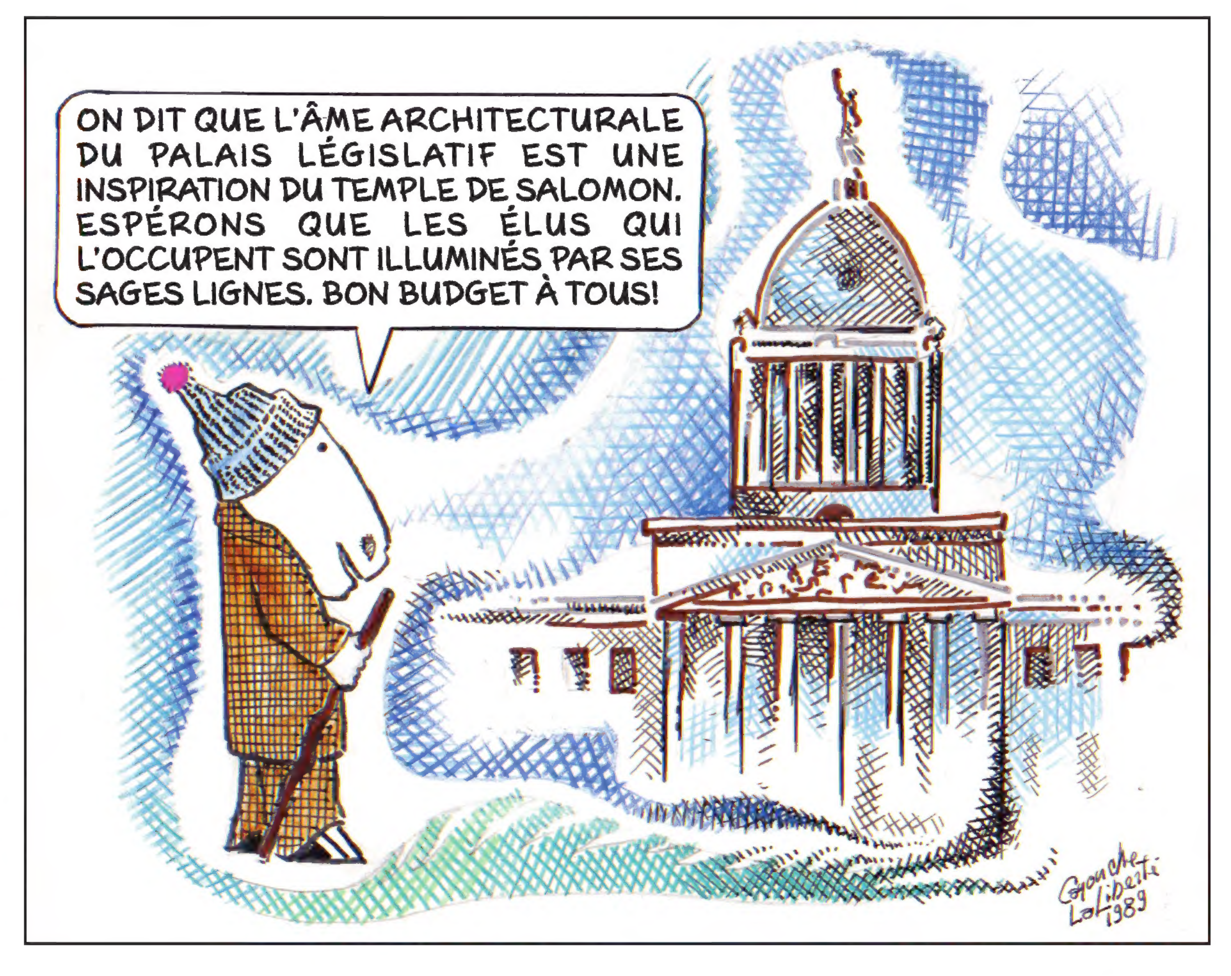
À son départ en 1988, la perspective que Saint-Boniface retrouve un siège au cabinet semble s'éloigner à tout jamais. Surtout que les progressistes-conservateurs accèdent au pouvoir et que les Bonifaciens redonnent aux libéraux assez de votes pour élire le Métis canadien-français Neil Gaudry.

C'était compter sans la détermination de l'activiste social Greg Selinger, très doué pour les chiffres, mais un peu moins pour les langues. La première fois qu'il apparaît en photo dans *La Liberté* c'est le 18 décembre 1986, en qualité de vice-président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, qui devient sa base à partir de laquelle il va tisser son réseau politique. D'action en action, Greg Selinger s'appuie sur l'esprit du lieu, avec lequel il est par tempérament en harmonie : sens de l'ouverture et fort potentiel de résistance. En se faisant bilingue, il parachève sa capacité d'agir au niveau municipal.

Aux élections municipales de 1989, il l'emporte contre le conseiller de longue date Guy Savoie. Si Saint-Boniface n'est pas un tremplin suffisant pour conquérir la mairie de Winnipeg en 1992, en revanche les électeurs de la circonscription de Saint-Boniface lui permettent d'accéder au puissant portefeuille des Finances en 1999, au lendemain du retour des néo-démocrates au pouvoir. En 2009, le député de Saint-Boniface prend la tête du NPD et donc, *de facto*, du Manitoba.

Ainsi Greg Selinger accomplit l'inimaginable, historiquement parlant : voilà le représentant de Saint-Boniface assis dans la chaise du Premier ministre de la Province du Milieu! Il s'y accrochera trop au goût de certains. Son projet de loi en faveur de la francophonie est assurément venu trop tard. Par contre, il aura permis un geste de bonne volonté des progressistes-conservateurs, qui ont récupéré sa très tardive initiative pour faire passer à l'unanimité la *Loi 5 sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* en 2016.

Le père spirituel de cette Loi 5, dorénavant simple citoyen, a toute la latitude pour continuer à faire fructifier l'Esprit de Saint-Boniface, qu'il a incarné au mieux de son humanité. Car qui sait combiner ouverture et résistance possède en lui l'énergie de renaissance.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

BEF : prise de conscience, version poétique

Madame la rédactrice,

Mon nom est Jesse Hourie. J'ai assisté à la réunion publique organisée à Winnipeg le 7 mars par les Partenaires pour l'éducation française. Les prises de paroles, ainsi que l'énergie qui se dégageaient de la salle, m'ont incité à écrire un poème.

UN PORTRAIT DU 7 MARS

Si on me permet à en faire un constat
Le BEF a besoin de retourner à son ancien mandat,
Selon les paroles de toutes et tous, les paroles du cœur.
J'ai pu voir beaucoup de solidarité et de peur.
On craint un mandat de SUPPRIMatie,
Ses effets sur parents, enseignantes et les petits;
Les petits qui, pourtant, représentent un bon 52 %
Vos intérêts, votre éducation; il faut que ça se défende.
L'identité francophone s'est montrée ce soir fragile,
L'érosion du BEF amplifie ce sentiment par mille.
We must do something that has come to be a rarity
We must all listen and stand together in solidarity
La langue maternelle ne peut plus être une question de division
On ne peut plus se séparer comme auparavant en factions,
Comme le gouvernement peut possiblement le souhaiter.
Ensemble, on doit s'appuyer et le guetter.
On a dit que la DREF est le sang dans nos veines
On ne veut pas alors que suive la peine
Où l'on n'est plus certain si sang s'écrit avec un « s » ou un « g »
Et que nous n'avons plus les ressources pour le vérifier.
Bref, il faut que le BEF reste
Que les coupures et menaces cessent
Il faut, il FAUT, il FAUT, il FAUT
On serait obligé d'y ajouter un « e » sinon...

Jesse Hourie
Le 8 mars 2018

NDLR : Un traitement journalistique de la rencontre au Centre Caboto est à lire en pages 8 et 9 où se trouve l'explication du 52 %.

Hommage à Joseph et Roma DeGagné

Madame la rédactrice,

Merci pour l'excellent article paru dans *La Liberté* (semaine du 28 février au 6 mars) écrit par Valentin Cueff sous le titre : « L'art de ranimer des bouts de mémoire », au sujet de mon film documentaire « *El Toro* ».

Permettez-moi d'apporter un ajout essentiel, sous la forme d'une précision : la famille à laquelle on fait référence dans l'article, et sur laquelle tout mon projet de création se base, est la famille de Joseph et Roma DeGagné, les parents de ma mère, Rachel DeGagné.

Plusieurs lecteurs auront des souvenirs d'eux et de leur resto *El Toro*, qui était situé au coin de la Marion et du chemin Dawson dans les années 1960.

Au plaisir de partager le produit final avec vous dans quelques mois!

Danielle Sturk
Le 7 mars 2018

ACTUALITÉS

▶ **Pour aider une jeunesse immigrante fragilisée**

La danse, comme antidote à la drogue

Espoir Kajabika a fondé un groupe de jeunes qui encourage les nouveaux arrivants à développer leurs talents. L'objectif : qu'ils ne s'enlisent pas dans la drogue, ou qu'ils cessent d'en consommer. Espoir Kajabika sera un des panélistes au Jour J de l'Accueil francophone le 17 mars prochain.


DANIEL BAHUAUD

dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Espoir Kajabika s'est donné la mission d'aider la jeunesse immigrante. À Winnipeg depuis septembre 2016, le Congolais d'origine de 21 ans s'est vite aperçu qu'un des nouveaux arrivants s'enlisait dans la consommation du cannabis et d'autres drogues.

« Dès mon arrivée, plusieurs amis de la communauté congolaise m'ont parlé d'un jeune ami qui a été tué près de la Place Portage au centre-ville. Semble-t-il que ce jeune homme voulait quitter le monde du trafic de drogue. Il voulait faire quelque chose de mieux de sa vie. Il voulait gagner sa vie sans avoir recours au trafic. Mais la bande criminelle avec qui il se tenait l'a assassiné. On avait peur qu'il révèlerait les secrets de la bande.

« J'étais bouleversé. Les nouveaux arrivants s'établissent au Canada pour vivre une meilleure vie. C'était choquant de voir que des jeunes se perdent dans la drogue, au lieu de canaliser leurs énergies et leurs talents vers un train de vie plus positif, plus productif.

« Mais je comprends pourquoi ça se produit. Dans bien des cas, des jeunes africains ne connaissent pas le cannabis et les autres drogues. Et, parce qu'ils éprouvent de la difficulté à s'intégrer à la société canadienne, ou encore parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un emploi, ils sont vulnérables. Ils succombent à la pression des pairs, pour être sociable et se faire des amis. Ça inquiète beaucoup les parents. »


Espoir Kajabika : « Les jeunes de notre groupe sont contents de se retrouver. Ils ne pensent plus au négatif qui les entoure. »
photo : Daniel Bahuaud

Au lieu de baisser les bras, le tuteur en physique, chimie et mathématiques du Peaceful Village du Glenlawn Collegiate est passé à l'action.

« Je me suis dit qu'il fallait au moins essayer de faire quelque chose. Mais comment convaincre un jeune d'abandonner la drogue? J'ai appelé mon copain, Gélord Basimiké. On a échangé des idées. J'ai aussi consulté des enseignants. Et surtout des jeunes amis. Après plusieurs discussions, l'idée est venue qu'il fallait proposer quelque chose de positif, des activités qui pourraient intéresser les jeunes et les encourager à développer leurs talents. »

Résultat : le Youth Talent Development Project, qui organise des activités de danse africaine. (1)

« On se rencontre au sous-sol de l'église Holy Ghost, sur l'avenue Pritchard. Même si notre groupe n'est pas de confession chrétienne, la paroisse nous parraine, et on obtient beaucoup de bons conseils du prêtre, Daniel Janulewicz. On a commencé avec cinq jeunes – des ambassadeurs qui ont lancé l'appel à d'autres jeunes. On en a déjà maintenant une bonne vingtaine.

« Quand on se rencontre, il y a de la vie. Les jeunes sont contents de se retrouver. Ils ne pensent plus au négatif qui les entoure. Ils tissent de nouvelles amitiés qui ne sont pas fondées sur la consommation de la drogue. Ils se soutiennent et s'encouragent. Leur joie est encourageante. »

Pour rendre plus attrayant ses activités, le Youth Talent Development Project organisera cet été des compétitions de danse.

Espoir Kajabika précise : « On a déjà obtenu une subvention de Centraide. On aura des prix pour tous les participants, et les meilleurs danseurs. »

Le groupe a aussi fait d'autres demandes de subvention auprès de Centraide. Et il a su attirer l'attention de Bernadette Smith, la députée néo-démocrate de Point Douglas. « On a discuté de la possibilité d'appuis financiers pour l'obtention d'instruments. Un piano, des guitares, des tambours, une batterie. Parce qu'on a déjà plusieurs bénévoles qui sont prêts à enseigner la musique aux jeunes.

« Je suis moi-même musicien. Je joue de la guitare. Et je veux, et je vais enseigner aux jeunes. Ce n'est qu'un début. »

(1) Pour appuyer le groupe, on peut composer le 204 291-5012 (Espoir Kajabika) ou écrire à l'adresse de courriel suivante : espoirbkjoseph@gmail.com.



« Être à l'écoute de la société »

Ça fait plusieurs années que Simon Normandeau caressait l'idée d'entrer en politique. La démission de Greg Selinger du siège de député de Saint-Boniface, le 7 mars, était pour lui la « porte ouverte » qu'il attendait.


Simon Normandeau.
photo : Marta Guerrero

Le président du Festival du Voyageur brigue désormais l'investiture du Nouveau parti démocratique (NPD) pour les élections partielles, dont la date est à l'heure d'écrire ces lignes encore inconnue. Un parti dont il est membre depuis un mois, mais qu'il affirme soutenir depuis plusieurs années :

« La question d'offrir des services sociaux adéquats et de donner les moyens aux personnes de s'épanouir dans notre société, voilà les valeurs que je partage avec le NPD.

« Être néo-démocrate, pour moi c'est être à l'écoute de notre société. C'est être sensible aux questions d'équité, à l'intégration des nouveaux arrivants, ou encore à l'éducation, dans laquelle le NPD s'est beaucoup investi. »

L'ancien président des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) explique son choix de se lancer en politique par les « actions du gouvernement actuel » des derniers mois : « Dans tous les milieux où je suis impliqué, je vois qu'on va dans la mauvaise direction. On subit des coupures, des réductions de ressources. Je me sens interpellé par ces réalités, comme enseignant, comme parent, comme francophone, et même comme fonctionnaire. »

Simon Normandeau travaille comme conseiller pédagogique au ministère de l'Éducation. Il entend « poursuivre le travail accompli par Greg Selinger » à Saint-Boniface.

À l'investiture du NPD, il fera face à, au moins, deux autres candidats : Blandine Tona et Lauralee Gooding.

V. C.



RETROUVEZ L'ENTREVUE COMPLÈTE DE SIMON NORMANDEAU SUR LA-LIBERTE.CA

FRANGLAIS : ENTRE FANTASME ET RÉALITÉ



▶ Pour ou contre la légitimité du franglais?

Au fond, une affaire d'idées reçues

Contrairement au chiac, ce français aux emprunts d'anglais parlé en Acadie, la pratique connue au Manitoba sous le nom de « franglais » n'a pas encore fait l'objet d'étude dans la province. Le terme est pourtant bien connu des francophones du Manitoba, et nombre d'entre eux le parlent au quotidien.

Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Un mot fourre-tout.

Le terme « franglais » ne date pas d'hier. Dans *La Liberté* du 24 novembre 1977, un éditorial du rédacteur en chef de l'époque, le Québécois Jean-Jacques Le François, décrivait une « situation inquiétante » : « Les jeunes générations ont atteint le point où elles ne sont plus ni anglaises ni françaises, parlent et écrivent un mauvais anglo-américain et une sorte de français créolisé. »

En dépit de la description proposée par l'éditorialiste, il demeure difficile de définir avec précision cette pratique bilingue, indique Sandrine Hallion, professeure de linguistique française à l'Université de Saint-Boniface (USB). « C'est un phénomène complexe, dont les limites sont difficiles à trouver. Pour en avoir un peu observé, j'ai l'impression que par rapport au chiac, il s'agit plus d'alternances de langues, d'une phrase à l'autre ou d'une proposition à l'autre. Tandis que le chiac, ce seront plutôt des emprunts intégrés au français, notamment des verbes anglais auxquels on ajoute une finale française. »

Une langue coriace.

Certains francophones voient dans cet usage de « l'autre » langue un affaiblissement, un recul du français. Pour Sandrine Hallion, cette inquiétude trouverait racine dans l'Histoire, mais aussi dans la difficulté à réformer la langue de Molière.

« C'est une peur légitime, parce que c'est un ressenti émotionnel, qui s'inscrit dans une réalité, mais passe aussi par un rapport aux anglophones, qui est aussi historique. »

« Le français est aussi une langue très normative, qui a été construite sur l'idée de la standardisation. Ce qui fait que le français apparaît encore comme une langue intouchable, qu'on ne peut pas modifier. Les réformes linguistiques (1), la féminisation, ça ne prend pas, surtout en France. »

Démystifier le français « pur ».

Sandrine Hallion note pourtant qu'il est essentiel de déconstruire le mythe d'une langue épargnée par des influences étrangères. Et que l'écart entre ce français visé et celui parlé au quotidien peut créer un paradoxe.

« C'est légitime que des francophones ressentent ces mélanges comme étant une perte et qu'ils suscitent des réactions violentes. Parce qu'on associe la langue à l'identité.

Mais on a aussi une représentation un peu fantasmée d'une langue française, pure, qui ne serait jamais mélangée.

Alors qu'en fait c'est une langue déjà mélangée. La langue française a subi l'évolution historique comme n'importe quelle langue, qui est entrée en contact avec d'autres, s'est transformée avec le temps.



Sandrine Hallion.

photo : Gracieuseté Dan Harper

« Une langue moins mélangée est aussi une langue plus formelle, qui alors s'éloigne de mon vécu, de ce que je ressens et de ce que j'exprime par la langue. Le franglais va être dévalorisé, parce qu'il n'est pas jugé légitime. »

Comprendre le mélange.

À l'USB, l'enseignante discute parfois de la pratique durant ses cours. « Quand on réfléchit à cette question avec mes étudiants, ils ont des avis très tranchés. Il ne faut pas d'anglicismes. Même si certains d'entre eux pratiquent le franglais au quotidien. Mais la représentation qu'ils ont d'une langue, c'est celle d'une langue purifiée, séparée de l'autre. Il y a à la fois le fait que les stéréotypes sont intégrés, et ils vont ressentir de manière viscérale les phénomènes d'emprunts comme étant une perte de la langue.

« La langue française au Canada ne doit pas faire montre de ce mélange linguistique. Nous-mêmes, en tant qu'enseignants, nous avons un rôle. Quand je corrige mes copies, je ne m'attends pas à ce que l'étudiant écrive en franglais.

Mais il est bon de prendre conscience des raisons pour lesquelles il existe des mélanges, et des raisons pour lesquelles on les combat. Comme ça, ils feront des choix plus éclairés, et s'ils sont enseignants, ils pourront en parler avec leurs élèves. Il vaut mieux en savoir trop que pas assez. »

(1) Le Conseil supérieur français de la langue française a publié en 1990 un rapport de « rectifications orthographiques du français ». Il s'agissait de simplifier la langue et d'en supprimer certains usages jugés obsolètes. Une réforme de la langue dont la plupart des Français ne connaissent pas l'existence, ou n'en tiennent pas compte.

FRANGLAIS : ENTRE FANTASME ET RÉALITÉ

▶ Briser le tabou du franglais

« Être enfin honnêtes avec nous-mêmes »

Et si le franglais faisait aussi partie de l'identité franco-manitobaine? L'idée fait grincer certaines dents. Il reste que des artistes comme Stéphane Oystryk, à l'instar d'autres créateurs, ont déjà pris les devants en incluant le langage bilingue dans leurs œuvres. À leur sens, pour de bonnes raisons.



vcueff@la-liberte.mb.ca

Une pratique logique.

Pour le cinéaste de Saint-Boniface, mettre en scène le franglais est une façon de correspondre davantage à la réalité des francophones au Manitoba.

Après la projection de son film *FM Youth* (de 2014) à Montréal, Stéphane Oystryk est monté sur scène pour une séance de questions-réponses. Un Montréalais a pris la parole pour s'indigner du langage employé dans le film. Un Franco-Manitobain s'est levé à son tour pour faire comprendre au Québécois qu'il n'avait « rien compris » à leur réalité, avant de lui asséner un « *f**k you!* » et de quitter la salle.

Stéphane Oystryk maintient : « Si j'avais utilisé un français standardisé pour *FM Youth*, je ne pense pas que ça aurait résonné chez les gens, et qu'ils se seraient reconnus dans mon travail. Je pense que ça n'aurait pas été Saint-Boniface. Le franglais, c'est une partie intégrale de ce qu'on vit et qui nous sommes. Je ne voulais pas faire semblant que cette pratique n'existait pas. »

Le franglais est pour lui le reflet logique de ce que les francophones du Manitoba vivent, comme minorité linguistique dans un « océan d'anglais » : « Quand tu as des amis qui comprennent les deux codes linguistiques, tu vas sans doute mélanger les deux langues pour mieux te faire comprendre. Certaines expressions se disent mieux dans une langue ou dans une autre, ou parfois on n'arrive pas à trouver le mot, alors on *switch*. »

La recherche d'une culture.

Ce langage, c'est aussi le reflet de la culture à laquelle les Franco-Manitobains sont exposés. « La culture anglophone nord-américaine est très attrayante, et bien présente dans nos vies quotidiennes. Souvent, ce qu'on connaît comme culture francophone, ce sont des classiques. Quand tu es au secondaire, tu veux lire un best-seller du New-York Times plutôt qu'un livre de Gabrielle Roy. Tu ne sais pas comment trouver quelque chose, en français, qui ressemble à ce qu'on offre dans cette culture anglophone.

« Étant minoritaire dans l'Ouest canadien, est-ce qu'il y a des œuvres qui nous ressemblent, dans lesquelles on peut se retrouver et se dire qu'on existe? Des œuvres qui nous feront dire : *J'ai une identité culturelle qui est valable, unique, qui vient d'ici?* C'était un de mes objectifs en faisant *FM Youth*. C'était pour contribuer à ce matériau culturel de chez nous. »

Un effort d'acceptation.

S'il conçoit que la pratique du franglais peut être un symptôme de l'assimilation, le réalisateur de 35 ans pense aussi que c'est un tabou à dépasser.

« Je comprends qu'il faut qu'il existe aussi une forme standardisée des langues. On devrait tous comprendre le français standardisé. Utiliser le franglais ne veut pas dire qu'on n'a pas un bon niveau de français, ça veut juste dire qu'on connaît les deux codes. Il peut d'ailleurs même être une porte vers le français, plutôt que d'éloigner les gens de leur identité francophone. »

Stéphane Oystryk estime que si le franglais était mieux accepté, plutôt que de constamment viser une langue pure et débarrassée de tout mot d'origine anglaise, les gens découvriraient davantage leur francophonie.

« Il faudrait enfin être honnêtes avec nous-mêmes. Si on arrêtait de dire que parler en franglais est honteux, peut-être les gens n'auraient plus à avoir honte de qui ils sont, et voudraient peut-être enrichir leur côté français. »

Un mélange dans l'air du temps.

Le cinéaste, marqué par la lecture de la pièce *Sex, Lies et les Franco-Manitobains* de Marc Prescott (1), pense que la pratique fait son chemin dans la culture francophone du Manitoba.

« C'est de plus en plus dans l'air, et accepté culturellement. Ça n'est plus une pratique réservée au foyer et aux groupes d'amis. Ça commence à faire partie de l'identité francophone d'ici. Et je trouve ça intéressant. Je pense que ça peut aider à épanouir le français d'une certaine façon. »

Le Bonifacien prend pour cela l'exemple du compte Instagram Voyageur Memes (2). « Voyageur Memes parle souvent du Festival du Voyageur, mais ça passe par la traite de fourrures, les forts ou encore Louis Riel. Ça semble ridicule à la surface, mais des gens peuvent se dire : *Ça, c'est moi*. C'est ce qui nous distingue des autres cultures, c'est un point rassembleur pour se rapprocher de la culture francophone, puis pour être fier de cette culture.

« C'est là la beauté de représenter ce qu'il se passe vraiment dans nos communautés. Je pense que ça peut être plus puissant que l'idéalisation de notre culture. Et dans ce sens, le franglais peut avoir l'effet inverse de ce que les gens imaginent. »

S'il pense que le franglais n'est pas la langue de demain, Stéphane Oystryk trouve attrayante l'idée d'un français nourri du contact avec d'autres langues. Et pas seulement l'anglais.

« Je me rappelle d'une présentation voilà quelques années de l'artiste Janelle Tougas et de la comédienne Katrine Deniset. Elles avaient imaginé lors d'une activité du Conseil jeunesse provincial (CJP) à quoi ressemblerait la langue que parleraient les francophones du Manitoba dans 20 ans. Elles avaient eu l'idée que oui, il y aurait le franglais, mais qu'on insèrerait aussi des mots mitchifs, sénégalais ou autre, dans la langue française, et que ça deviendrait un métissage extraordinaire, à l'image de la communauté francophone qui vit ici. C'est une belle idée. »

Stéphane Oystryk a brisé le tabou du franglais avec son film *FM Youth*.

photo : Valentin Cueff

(1) La création de Marc Prescott a été présentée en 1993 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

(2) Voyageurs Memes est un compte instagram qui reprend le phénomène des memes, élément central de la culture d'Internet. Il s'agit le plus souvent d'images décrivant une situation, qui sont partagées en masse par des internautes, et déclinées en différentes versions, dans le but de faire sourire. Le compte Voyageur Memes reprend, en utilisant le franglais, des éléments typiques de la culture franco-manitobaine, pour en faire des messages humoristiques. La page compte à ce jour près de 3 100 abonnés.

Forum public le 21 avril en faveur du BEF

Les Partenaires font monter la pression

Tout en poursuivant un dialogue avec la Province, la coalition des Partenaires pour l'éducation en français s'est donnée jusqu'à la fin avril pour obtenir des réponses précises sur l'avenir du Bureau de l'éducation française (BEF).

À en juger par une réunion tenue à Winnipeg, une mobilisation paraît possible pour revendiquer la restauration du poste de sous-ministre adjoint (éliminé en octobre) afin d'assurer l'efficacité du BEF.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Près de 130 enseignants, parents et représentants d'organismes ont assisté, le 7 mars, à la première de deux rencontres publiques organisées par les Partenaires pour l'éducation en français (1).

La rencontre, tenue au Centre Caboto à Winnipeg, a permis dans un premier temps aux Partenaires de faire le point sur les changements effectués par la Province en 2017, et d'informer l'assistance sur leurs discussions avec le ministère de l'Éducation.

Alain Laberge, le représentant de la Division scolaire au sein de la coalition, a co-animé la soirée : « Notre première approche est d'utiliser nos canaux de communication avec le ministère de l'Éducation, pour qu'il travaille avec nous afin de maintenir l'intégrité du BEF et de restaurer le poste du sous-ministre adjoint. Le 5 décembre 2017, lorsque le ministre de l'Éducation Ian Wishart a proposé qu'on se rencontre en groupe de travail, nous avons accepté.

« Ensemble, nous avons eu à ce jour deux réunions, le 16 janvier et le 14 février. Et ensemble, nous avons décidé d'organiser un forum public, qui aura lieu le 21 avril au Centre scolaire Léo-Rémillard (ndlr détails sur l'horaire non connus au moment d'écrire ces lignes). Les Partenaires seront présents, ainsi que des représentants de la Province, y compris tout probablement Rob Santos, le sous-ministre adjoint. »

Alain Laberge précise que « les Partenaires n'ont aucune intention de laisser traîner le dossier indéfiniment ». « À priori, on veut travailler avec le gouvernement. Mais on veut un *oui* ou un *non* de la Province d'ici la fin avril. Après quoi, si elles s'avéraient nécessaires, la coalition décidera des actions de revendication à prendre, comme des lettres aux députés, des pétitions ou encore même des manifestations au Palais législatif. »

Alain Laberge : « À priori, on veut travailler avec le gouvernement. Mais on veut un *oui* ou un *non* de la Province d'ici la fin avril. »

photo : Camille Harper

Une logique partagée par les personnes présentes à la réunion du 7 mars. À la fin de la soirée, plus de 100 personnes avaient en effet signé une pétition demandant « une restauration rapide du poste du sous-ministre adjoint responsable au BEF » et « le renforcement de l'intégrité du BEF, en assurant le maintien de son personnel et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement ».

Au moment d'écrire ces lignes, les promoteurs de la pétition ne s'étaient pas identifiés. Alain Laberge précise que « les Partenaires n'ont pas pris cette initiative ». « Est-ce qu'on appuie le geste? Absolument. Nous croyons fermement en la démocratie. Cette pétition est une réaction à une décision gouvernementale qui a mené à une perte. Les gens ont raison de vouloir exprimer leur mécontentement. »

(1) Au moment d'aller sous presse, une deuxième rencontre était prévue le 12 mars, à l'École/Collège Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feu **LUCIEN GUÉNETTE**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 20 avril 2018.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour du mois de mars 2018.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

Paroles d'expérience à la défense du BEF

Car il est le pilier de l'éducation en français

La rencontre organisée par les Partenaires pour l'éducation en français a permis à des parents, enseignants et représentants d'organismes de partager leurs raisons de s'inquiéter de l'avenir du BEF. Et d'avancer quelques suggestions.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

JEFF ANDERSON,
directeur de l'École Guyot de la Division scolaire Louis-Riel

« Les Partenaires pour l'éducation en français ont besoin de plus de membres. La coalition devrait inviter d'autres alliés. Où sont les jeunes? Où est le Conseil jeunesse provincial, qui a su si bien appuyer les élèves en immersion? »

MEREDITH MCGUINNES,
enseignante à la Division scolaire de Winnipeg

« En 2011, je suis allée enseigner en immersion française à Swan River. L'école n'avait aucune ressource, aucun matériel pédagogique. Sans la Direction des ressources éducatives françaises [DREF] du BEF, je n'aurais eu accès à rien. Le ministère doit comprendre combien il est utile et essentiel pour nous, les professionnels, d'être bien outillés.

« Et non seulement en documents, mais en ressources humaines. Quand j'avais des questions sur son matériel pédagogique, je pouvais contacter la DREF, discuter avec le personnel et obtenir des réponses. Du personnel du BEF est aussi venu me rendre visite à Swan River, pour m'appuyer et me soutenir dans l'enseignement des programmes que le BEF avait lui-même conçus, en français, pour les élèves. Il ne s'agissait pas de programmes traduits, mais bien de programmes qui répondent aux besoins spécifiques du milieu immersif. »



photo : Daniel Bahuaud

Le 7 mars, l'assistance a été invitée à rédiger ses recommandations et à exprimer ses préoccupations. Sur la photo, de gauche à droite, Kyllikki Ruus, conseillère pédagogique à la Division scolaire Pembina Trails; Lucie Fulkerson, enseignante en immersion; Manon Poulin, enseignante en immersion à Dugald et Corinne Barrett DeWiele, de l'Université de Saint-Boniface, en plein session de remue-méninges.

DENIS CLÉMENT,
commissaire de la Division scolaire franco-manitobaine

« On a 5 700 élèves à la DSFM, mais près de 19 000 jeunes ayants droit qui pourraient fréquenter nos écoles. De plus, 25 000 jeunes sont en immersion, et 65 000 suivent des cours du programme Français communication et culture.

« C'est donc 54 % des élèves de la province qui ont un lien avec le BEF. C'est inconcevable qu'on tienne des réunions au BEF en anglais. Il nous faut un sous-ministre adjoint francophone.

« C'est tout aussi inconcevable qu'on ait pu supprimer ce poste et remanier le BEF sans nous en parler. Qu'on respecte la *Loi 5 sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. Qu'on consulte avec le conseil consultatif prévu par cette loi avant de prendre des décisions. »

SARA BELLEY,
enseignante à l'École Lacerte de la Division scolaire franco-manitobaine

« Les programmes d'études du BEF sont utilisés par les conseils scolaires à la grandeur du Canada. Le BEF fait figure de proue nationale. Les écoles de l'Ouest nous envient notre DREF. Les enseignants n'ont pas nos ressources.

« Et pourtant, il nous en manque toujours. Les enseignants dépensent de leur temps et de leur argent à traduire des documents pédagogiques, et à acheter des documents pour répondre aux besoins essentiels de leur salle de classe. On n'a pas besoin de moins d'appui, mais de plus d'appui. Le rôle de l'enseignant est d'enseigner, et non pas d'écrire des programmes. »

BOB DOUGLAS,
Winnipégois

« Je suis venu à cette rencontre pour appuyer des amis qui enseignent à l'École Lacerte et à l'École Sacré-Coeur. Je ne savais même pas que cette refonte du BEF avait eu lieu. On n'en parle pas dans les médias anglophones. C'est honteux. C'est estomaquant. Le gouvernement tente d'enlever la voix aux francophones et personne n'en parle. »

GHISLAINE HUBERDEAU,
mère de quatre enfants

« J'ai une jeune famille. Mon fils aîné est à l'École Lacerte. Je suis venue me renseigner, parce que l'avenir du BEF nous concerne tous. L'idée du forum du 21 avril me plaît. J'espère pouvoir être au rendez-vous.

DONNA TUGBY,
parent et enseignante à la Division scolaire de Winnipeg

« Le BEF est essentiel aux enseignants du français. Sa restructuration, et la perte du sous-ministre adjoint sont lourdes de conséquences. Il faudrait étudier à fond les séquelles à long terme du démantèlement de la Direction de l'éducation française en Saskatchewan, abolie en avril 2011, pour comprendre les ramifications. C'est ce que je conseille aux Partenaires. »



Notre ville, votre carrière!

Adjoint administratif ou adjointe administrative bilingue

Bureau de la direction municipale
Numéro de concours : 116015
Date de clôture : le 21 mars 2018

Profil du poste
Sous la supervision de la directrice des services en français, l'adjoint administratif ou l'adjointe administrative bilingue coordonne les projets de traduction de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais pour les services municipaux, les organismes de services spéciaux, le Bureau du maire et les membres du Conseil.

À titre d'*adjoint administratif* ou d'*adjointe administrative bilingue*, vous devrez :
- coordonner les services de traduction anglais-français et français-anglais pour la Direction;
- dresser les factures et faire la conciliation des éléments associés aux demandes de traduction, et aider la directrice des services en français à suivre et à détailler les activités budgétaires annuelles;
- tenir les dossiers à l'aide du logiciel spécialisé de la Direction, expliquer aux clients comment se servir du logiciel, et exploiter au maximum les capacités du logiciel;
- accomplir d'autres tâches telles que la coordination de projets de traduction grands et complexes, la mise à jour des données sur le rendement de la Direction, le classement des dossiers, etc.

Exigences relatives aux études et au poste :
- détenir un diplôme d'études secondaire et avoir suivi des cours postsecondaires additionnels en affaires (budgétisation, gestion de projets);
- avoir travaillé deux ans dans un poste administratif et avoir fait de la prestation de services auprès de clients variés au sein d'un bureau;
- de préférence, connaître l'industrie de la traduction et avoir travaillé dans un service de traduction;
- maîtriser la suite de bureautique Microsoft Office, y compris Word, Excel et Outlook;
- avoir de l'expérience en formatage spécialisé ou avoir travaillé avec des outils d'édition;
- avoir travaillé avec un logiciel de traduction assistée par ordinateur serait un atout;
- avoir une très bonne compréhension de l'application efficiente et efficace des normes administratives;
- connaître les lois et règlements applicables à la Direction et le poste (*Charte de la ville de Winnipeg*, règlement municipal 8154/2002, etc.);
- avoir beaucoup d'entregent, notamment la capacité de favoriser des relations de travail et de communiquer de façon efficace avec le personnel, les directeurs, les fournisseurs et le public en faisant preuve de tact et de diplomatie;
- posséder d'excellentes aptitudes pour communiquer verbalement en anglais comme en français;
- posséder de bonnes aptitudes pour communiquer à l'écrit en anglais comme en français;
- avoir une excellente aptitude à s'organiser et à gérer son temps; pouvoir s'adapter à des changements d'horaire imprévus, et être capable de travailler en étant souvent interrompu, d'établir des priorités et de respecter les échéances serrées; être capable de faire du travail de qualité avec une grande précision dans un contexte très dynamique où la charge de travail est élevée;
- avoir une excellente aptitude à résoudre les problèmes et à prendre des décisions;
- avoir le souci du détail;
- avoir la capacité de coordonner le travail de plusieurs employés en même temps;
- être capable de traiter des documents confidentiels et délicats sur le plan politique, et être apte à accomplir son travail de façon confidentielle;
- avoir la capacité de travailler de façon autonome.

Conditions d'emploi :
- Être parfaitement bilingue (français-anglais)

Poser une candidature
FAITES UNE DEMANDE EN LIGNE, et joignez-y tous les documents indiqués ci-dessous :
1. Curriculum vitæ à jour ET lettre de motivation (obligatoires)

Les demandes soumises SANS LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ne seront pas prises en compte.

Si VOUS N'AVEZ PAS accès à un ordinateur ou à une messagerie électronique, veuillez envoyer votre demande ainsi que tous les documents nécessaires mentionnés ci-dessus à la Direction de la dotation en personnel, Ressources humaines, 510, rue Main, rez-de-chaussée, Winnipeg (Manitoba), **avant 16 h 30, mercredi le 21 mars 2018.**

À NOTER :
FAITES UNE DEMANDE EN LIGNE à http://www.winnipeg.ca/francais/hr/. Pour savoir comment faire demande au poste et comment joindre des fichiers en ligne, veuillez lire notre FAQ ou communiquer avec le Service 311. La Ville de Winnipeg se sert du modèle de compétence Leadership Architect de Korn Ferry (en anglais seulement) pour embaucher son personnel.

L'échelle salariale de ce poste est de 1 577,46 $ à 1 846,98 $ aux deux semaines.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux et des salaires concurrentiels, et nous encourageons le perfectionnement professionnel et l'apprentissage continu.

LA VILLE ENCOURAGE LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL. NOUS ENCOURAGEONS LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À S'AUTODÉCLARER.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue. On acceptera les demandes liées aux mesures d'aménagement raisonnables dans le cadre du processus d'embauche.

Un couple de l'Abitibi découvre Winnipeg et le Manitoba français

Friendly Manitoba? Le slogan est vrai!

Douglas Simpson et Debra Madill ne savaient pas tout à fait à quoi s'attendre en séjournant une semaine à Winnipeg en février. Eh bien le couple de Val-d'Or a adoré l'expérience, épaté par la scène culturelle, l'accueil chaleureux et les amitiés forgées.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Vous étiez dans la capitale du 23 février au 2 mars. Pourquoi Winnipeg en février?

Douglas Simpson : C'est une question que m'ont posé mes collègues, au concessionnaire d'automobiles où je suis conseiller en ventes. Ils évoquaient le vieux tube de Pierre Lalonde, *À Winnipeg, les nuits sont longues*. Je leur ai répondu qu'on aurait donc un surcroit de *night life*!

Blague à part, on s'était toujours dit qu'il fallait visiter Winnipeg. Surtout depuis l'ouverture, en 2014, du Musée canadien pour les droits de la personne. C'était un endroit qu'on voulait vraiment visiter.

Debra Madill : J'enseigne aux adultes cris et algonquins de la communauté anishinabé de notre région. C'était ma semaine de congé. Février, c'est un temps idéal. Douglas et moi chantons dans deux chorales. Nous aimons la culture et la musique classique. On a pu assister au *Sleeping Beauty* du Ballet royal de Winnipeg, et à un concert de la chorale Camerata Nova.

De plus, on est allés patiner sur le sentier riverain à La Fourche. On ne peut pas faire ça l'été!

Et vous avez découvert le Festival du Voyageur...

D. M. : À notre grande surprise! On ne savait pas qu'on arrivait en plein Festival. J'étais éblouie. Par l'accent placé sur le patrimoine et l'histoire, et par les bénévoles accueillants en costumes d'époque. Côté activités, il y en avait vraiment pour tous les goûts et pour tous les âges. On a dégusté un excellent repas à la Maison du Bourgeois, on a assisté à des spectacles musicaux. On a même fait de la raquette et descendu la grande glissade!



Debra Madill et Douglas Simpson.

photo : Marta Guerrero

Et vous avez rencontré des francophones du Manitoba...

D. S. : C'est super de pouvoir faire le touriste dans une ville où on peut s'exprimer dans les deux langues et se faire comprendre un peu partout. Vraiment agréable.

Et le plus agréable, c'est qu'on a pu se faire des amis, par pur hasard. On était à la Taverne de la Brigade, dans la Maison Chaboillez du Parc du Voyageur, pour écouter un trio qui jouait de la musique folklorique. On s'était installés en avant, sans savoir que la table était réservée à l'équipe technique. On s'est mis à jaser avec Michelle Freynet, qui était là et qui attendait son conjoint Dennis Connelly, un des musiciens. C'était le début d'une belle amitié.

D. M. : C'était comme si on se connaissait depuis déjà longtemps. Michelle et Dennis ont tout de suite compris que nous sommes passionnés de culture et d'histoire. On s'intéresse à tout. On a eu de la chance, puisque Dennis est guide touristique, chez Ô Tours. Nos nouveaux amis nous ont fait visiter le Musée de Saint-Boniface, la tombe de Riel, la Cathédrale de Saint-Boniface. Mais aussi le Centre du patrimoine et l'Université de Saint-Boniface. On a même fait un tour dans les laboratoires du nouveau pavillon des sciences de la santé.

Un accueil de rêve, en effet...

D. M. : Le *Friendly Manitoba*, c'est plus qu'un slogan. Michelle et Dennis nous ont accueillis à bras ouverts. Et tous les Winnipégois que nous avons rencontrés ont aussi été chaleureux.

Il semblerait que vous aurez l'occasion de rendre la pareille...

D. S. : En effet! Dennis et Michelle pensent faire un tour à Val-d'Or à l'été. Ils nous ont fait connaître la francophonie. Nous, on leur fera connaître l'histoire d'un coin du Québec marqué par la foresterie et les mines. Et on leur partagera la joie des mouches noires!

Au fait, le Musée canadien pour les droits de la personne?

D. S. : Incontournable.



Les 20e Rendez-vous de la Francophonie



VIENS FÊTER LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE AU CCFM!



LE MERCREDI 14 MARS À 19 H

La polyvalence dans les Arts... Parlons-en !

Herménégilde Chiasson sera accompagné de Christine Melanson, artiste multidisciplinaire acadienne et J.R. Léveillé et Bertrand Nayet, deux auteurs et artistes manitobains.
La discussion sera animée par Arnaud Decroix, animateur de l'émission Les samedis du Monde sur Radio-Canada.

Salle Antoine-Gaborieau
Entrée libre



LE JEUDI 15 MARS À 17 H

Soirée Dialogues
Avec invité Herménégilde Chiasson.

Présenté par le recteur de l'Université de Saint-Boniface et le CCFM. Une conversation informelle sur l'importance de la culture dans la création d'un modèle identitaire.
L'évènement sert aussi de vernissage pour l'exposition d'Herménégilde «transparenc(i)es» du 15 mars au 18 mai.

Galerie du CCFM
Entrée libre



LE VENDREDI 16 MARS À 20 H

Match spécial

LA LIM : MAITRE DE LA BANDE

16 joueurs de la LIM s'affrontent dans des duels!
Qui remportera le titre du Maitre de la bande cette année?

Salle Antoine-Gaborieau
5 $, 3 $ étudiants



LE SAMEDI 17 MARS À 20 H

LA TOURNÉE DES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

Cinq humoristes se partageront la scène pour vous faire rigoler!

Salle Pauline-Boutal
25 $
Billets disponible à la réception du CCFM
204-233-8972 poste 421
Ou au 233-allo en personne ou au 204-233-2556

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN | 340, BOUL. PROVENCHER | 204.233.8972 | CCFM.MB.CA






























CULTUREL

L'OSW célèbre le 200e de l'Église dans l'Ouest à la Cathédrale

Pour se réjouir et s'interroger

L'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Chœur philharmonique de Winnipeg offriront le célèbre Requiem de Fauré, le Gloria de Poulenc et les Trois chansons métisses de Forsyth. Pour la soprano winnipégoise Lara Ciekiewicz, une belle façon de marquer le 200e anniversaire de l'arrivée de Provencher.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Lara Ciekiewicz a hâte aux 23, 24 et 25 mars (1). Pour la première fois, la soprano winnipégoise chantera le célébrissime ***Pie Jesu*** du ***Requiem*** de Gabriel Fauré.

« Lorsque je fréquentais l'Université de Winnipeg, à la fin des années 1980, j'ai chanté le *Requiem* de Fauré, mais à titre de choriste de la Mennonite Oratorio Choir. Et voilà que finalement, je chanterai le *Pie Jesu*!

« Ce petit cantique, d'une simplicité et d'une beauté subtilement simples, est célèbre à juste raison. Depuis que je me suis mise à me préparer pour le grand concert à la Cathédrale de Saint-Boniface, je comprends pourquoi Camille Saint-Saëns a dit à Fauré, en 1888, que désormais il n'y avait qu'un seul *Pie Jesu*, comme il n'y avait qu'un seul ***Ave verum Corpus*** – celui de Mozart.

« Le *Pie Jesu* est au cœur même du *Requiem*, et résume bien l'intention de Fauré. Le compositeur voulait un ouvrage simple et chaleureux, qui nous communique directement une réflexion accessible mais profonde sur la vie, la mort et l'espérance d'une vie après la mort. C'est une œuvre qui rejoint tout le monde. Et qui n'oppresse pas, comme d'autres *Requiem*. On est appelés à réfléchir sur nos responsabilités morales et sociales, c'est sûr. Mais on est baigné d'optimisme et de tendresse. »

Le ***Gloria*** de Francis Poulenc a d'abord été chanté en 1961. Lara Ciekiewicz estime que « ça paraît ».


Lara Ciekiewicz.
photo : Gracieuseté Orchestre symphonique de Winnipeg

« Les harmonies sont délicieuses, et un peu stravinskiennes. J'ai grandi dans la tradition liturgique ukrainienne. Cette richesse me rejoint beaucoup. De plus, avec le *Gloria*, on est dans la modernité musicale. J'aime beaucoup les intervalles augmentés, très *jazzés*, qui dominent l'ouvrage – des septièmes, des neuvièmes. C'est riche.

« Avant tout, le *Gloria* est une grande effusion de joie, teintée d'une petite touche de mélancolie. Une grande fanfare de trompettes revient aux temps forts de l'ouvrage, comme pour signaler une confiance née de la réflexion du *Requiem*. »

La soprano exécutera également des textes profanes, les ***Trois chansons métisses de la Saskatchewan***, du compositeur Malcom Forsyth.

« ***Le petit cordonnier***, l'***Adieu de la Mariée*** et la ***Chanson de la Grenouillère*** ne sont évidemment pas des chants d'Église, mais je crois que ces textes sont tout à fait de mise.

« Étant donné les liens étroits entre l'Église de l'Ouest et les Métis, et le fait qu'on retrouve une Vierge métisse à la Cathédrale de Saint-Boniface. On met en valeur les premiers grands croyants de l'Ouest. »

(1) Le concert Fauré et Poulenc sera présenté en la Cathédrale de Saint-Boniface les 23 et 24 mars à 20 h, et le 25 mars à 14 h. Billets : 36 $ avec le code FRANCOFONDS, au 204-949-3999.

Remerciements

Nous souhaitons remercier du fond du cœur tous nos amis, notre famille, nos clients et notre communauté pour l'extraordinaire amour et soutien qu'ils nous donnent en ces temps difficiles.

Pour vos prières, votre appui, vos gentillesses, et à tous ceux et celles qui nous ont apporté de la nourriture ou des fleurs, les mots ne peuvent exprimer notre sincère reconnaissance. À vous tous et toutes, merci.

Nous remercions tout spécialement l'abbé Alain pour la belle cérémonie, les Dames de la Communauté pour la collation à la salle et tous ceux et toutes celles qui ont participé ou aidé au service funéraire de notre très chère Kasia Badiou.

À Alvin et Monique et au personnel d'Adam's Funeral Home, nous ne pouvons que dire un grand merci.

Les membres de notre famille vivent des moments éprouvants, mais il est rassurant d'être entourés d'une communauté aussi bienveillante et compatissante.

Encore une fois, merci.

Marc, Louise, Joël, Jilliane et Ryan, Daphnée et Jordan et Mila

SUDOKU

PROBLÈME N° 592

	8		2	7		5		
				6				
		7					2	9
		1				9	8	
	5					3		4
		8						
		9			2			
		2	6	5			1	
4					3	2		

RÉPONSE DU N° 591

8	1	4	2	3	7	9	5	6
9	2	3	6	8	5	7	1	4
5	6	7	4	1	9	2	3	8
3	9	6	7	2	1	8	4	5
7	5	2	3	4	8	6	9	1
1	4	8	9	5	6	3	2	7
4	8	9	5	6	3	1	7	2
2	3	1	8	7	4	5	6	9
6	7	5	1	9	2	4	8	3

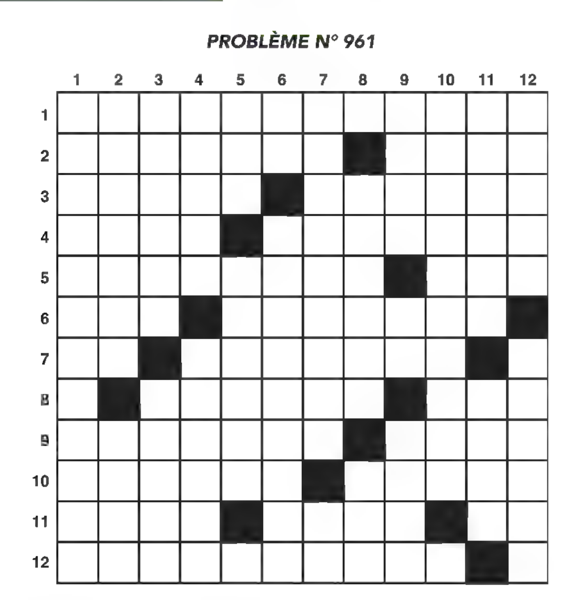
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 961



HORIZONTALEMENT

1- Petite chanson sur un sujet léger.
2- Ensemble des conditions sanitaires d'un lieu. – Venues au monde.
3- Piquant. – Supports de rails qui reposent sur les traverses.
4- Donna sa voix dans une élection. – Qui bêle.
5- Cépage blanc. – Chantier.
6- Poème. – Évaluas.
7- Personnel. – Populations des ruches.
8- Passionnées pour. – Adverbe.
9- Fis paraître mince. – Berceaux.
10- Disposât des briques de façon à alterner les joints.– Pression exercée sur un objet.
11- Division administrative de la Grèce moderne. – Va çà et là, à l'aventure. – Personnel.
12- Personne qui détient les fonds d'une entreprise.

VERTICALEMENT

1- Tremblement dans la voix.
2- Se dit d'un engrenage dont les axes des roues ne se rencontrent pas. – Commune du Nord.
3- Qui manifeste de l'agitation. – Prend en film.
4- Cigarillo de type courant. – Gouvernées.
5- Homme politique français (1847-1919). – Attira par quelque espérance trompeuse.
6- Indéfini. – Amener la faïence à l'état de biscuit.
7- Remède magique contre la tristesse. – Souri.
8- Douleurs physiques. – Prairie.
9- Greffa. – Personnel. – Être grand ouvert.
10- Donasses une teinte artificielle à.
11- Incitas quelqu'un à faire le mal. – Engrais azoté.
12- Crochets. – Porte avec violence.

RÉPONSES DU N° 960



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	A	R	O	S	■	Y	E	U	S	E
2	R	A	V	I	M	E	S	■	C	L	I	N
3	O	B	E	R	E	R	■	E	U	T	E	S
4	F	I	N	E	R	I	E	S	■	E	G	O
5	E	T	A	■	T	E	M	P	E	R	E	R
6	S	U	N	N	A	■	P	A	R	I	A	■
7	S	E	T	E	■	C	E	L	E	E	■	C
8	O	R	■	P	A	R	T	I	C	U	L	E
9	R	■	G	H	■	U	R	E	T	R	E	S
10	A	L	O	R	S	■	A	R	I	E	N	S
11	L	I	D	O	■	V	I	S	O	■	T	E
12	E	T	E	N	D	U	S	■	N	I	E	R

SPORT

Les confidences de deux championnes des Jeux d'hiver du Manitoba

Le ski de fond : une affaire de famille

Axelle et Nastassja Loiselle ont toutes deux remporté des médailles en ski de fond aux Jeux d'hiver du Manitoba, à Thompson le 5 mars. Les sœurs jumelles et leur mère, Katherine Loiselle, qui les entraîne, partagent leur recette pour réussir.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Nastassja et Axelle Loiselle ont remporté respectivement les médailles de bronze et d'argent, en complétant le parcours de ski de fond classique de 7,8 km, catégorie juvénile.

Au lendemain de leur victoire, les jumelles de 15 ans jubilaient encore.

Nastassja Loiselle : « C'était nos premiers Jeux d'hiver du Manitoba. Alors revenir à Winnipeg avec des médailles, c'est une grande source de fierté. On flotte encore. »

Ce n'était pas une victoire facilement acquise, confie Axelle Loiselle. « Les résultats étaient très serrés. Pour réussir, il faut beaucoup d'entraînement. Ma sœur et moi avons une petite touche d'asthme. Lors d'une course, on ne veut pas que nos poumons soient mis à l'épreuve au point de faire des dégâts permanents. Je travaille beaucoup ma respiration lorsque je m'entraîne. Nastassja aussi. Juste avant une course, je fais toujours des échauffements pour travailler mes poumons.

« Une autre clé pour la réussite, c'est de ne pas s'élancer à toute vitesse en début de parcours. Sinon, tu risques de t'épuiser. Il faut garder un bon air d'aller, un bon momentum. Et puis, quand tu t'approches de la fin du parcours, c'est là que tu donnes ton maximum. »

Nastassja Loiselle enchaîne : « Surtout, il faut se concentrer sur sa propre performance. Une des réalités du monde du ski de fond au Manitoba, c'est que les athlètes se connaissent bien. Certaines skieuses sont de notre club, les Assiniboine Park Jackrabbits. D'autres sont du club Windsor Park Nordic. Nous sommes copines. À Thompson, on partageait nos chambres d'hôtel. Avant et après les courses, on partage nos attentes et nos impressions de nos performances. Mais dès qu'on est sur le parcours, on est en compétition. Axelle n'est plus ma sœur, mais une athlète à devancer. Le plus difficile pour moi, c'était de ne pas me laisser distraire par le paysage boisé extraordinairement joli! »

Katherine Loiselle est entraîneuse certifiée de l'Association de ski de fond du Manitoba. « J'ai initié mes filles au sport lorsqu'elles avaient quatre ans. À l'époque mon mari, Robert Loiselle, et moi on cherchait une activité qu'on pourrait faire en famille. Le ski de fond nous semblait idéal. On peut pratiquer le sport pour le simple plaisir de s'amuser dehors, l'hiver. Ou encore, on peut se lancer dans la compétition.

« Il y a 20 ans, j'entraînais des jeunes qui pratiquaient l'athlétisme. Ihor Barwkinsky, un des premiers entraîneurs des Assiniboine Park Jack Rabbits, avait besoin d'aide. Lors d'un tournoi de ski de fond, il m'a demandé si je pouvais lui donner un coup de main. J'ai bien aimé ça, et j'ai obtenu ma certification. »

Pour Katherine Loiselle, entraîner ses enfants ne représentait pas un défi très difficile. « J'aurais fait exception à la règle si ne j'avais pas *coaché* Axelle et Nastassja. Dans les clubs de ski de fond, la plupart des entraîneurs sont des parents. C'est une affaire de famille.

« Cela dit, il faut être exigeante. L'hiver, on est sur nos skis chaque fin de semaine. À Winnipeg et à la campagne, surtout au lac Falcon. On travaille nos zones. La zone numéro un, c'est lorsqu'on skie longtemps, mais à rythme lent. En zone deux, le tempo s'accélère. Rendu à la zone quatre, on fait du sprint. »

L'été n'est pas non plus de tout repos pour les Loiselle. « On fait du roller ski, précise Nastassja Loiselle. On fait de la course à pied, et beaucoup d'étirements et de la musculation sans haltères. Et puis on renforce nos bras sur une machine à ski. Maman nous fait travailler! »


photo : Gracieuseté Lucienne Beaudry

Nastassja et Axelle Loiselle, avec leur mère et entraîneuse, Katherine Loiselle.

Katherine Loiselle, elle, jubile. « Je suis super fière d'Axelle et de Nastassja. Du fait qu'elles se soient rendues aux Jeux d'hiver du Manitoba. Dénicher des médailles, c'était le glaçage sur le gâteau. Un glaçage savoureux! »

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella mvilanova@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alerte

Une journée dans la vie d'un étudiant de l'USB

Éducation – Avenir – Préparation



Ibrahim Mika et Sacha Régnier ont vécu la vie d'un étudiant pendant une journée à l'Université de Saint-Boniface.

Depuis plusieurs années, l'Université de Saint-Boniface invite les élèves de 11e et 12e années de la DSFM et d'écoles d'immersion à venir passer une journée dans la peau d'un étudiant. Histoire d'offrir à de nombreux jeunes un avant-goût des études post-secondaires.

Du 26 février au 8 mars, Nathalie Roche, coordonnatrice du bureau de recrutement de l'Université Saint-Boniface (USB), a présenté son établissement. « Les élèves ont suivi des cours le matin. Ils ont diné à la cafétéria, puis ont suivi des activités dans l'après-midi pour avoir un aperçu de la vie étudiante. Chaque jour, il y avait un groupe différent. Certaines écoles ont organisé une journée avec tous leurs élèves, d'autres les laissaient libres de choisir la date de leur visite. »

> *« Cette visite m'a donné une idée des domaines qui pourraient m'intéresser. »*
>
> Sacha Régnier, 11e année.

Ce programme était ouvert à tous, futurs inscrits à l'USB ou non. « On ne demande pas aux jeunes de considérer l'USB pour venir, mais cette activité nous permet de nous rapprocher d'eux et de leur montrer ce que l'USB a à offrir. Ils peuvent visiter des cours et voir ce qui les intéressent. Ils ont aussi la possibilité de discuter avec des étudiants actuels. »

Ibrahim Mika, en 12e année au Collège Louis-Riel, commence à envisager son avenir. « Je cherche une université, alors ce programme m'a parlé. J'ai pensé que ça serait intéressant de voir comment ça se passe à l'USB. Comme ça, si je choisis cet établissement l'année prochaine, je ne serai pas complètement nouveau. »

Intéressé par les sciences, Ibrahim a suivi des cours universitaires de « biologie et physique. J'ai adoré la biologie. Je veux travailler dans la santé. Le cours auquel j'ai assisté parlait d'anatomie, et j'ai beaucoup aimé ». Ibrahim a été impressionné par la rapidité des cours. « J'étais en classe, l'enseignant disait une chose et passait à la suivante. Nous, quand on étudie, on pose des questions. Ici, ils enchaînent. Je pense que les étudiants sont intelligents! »

Sacha Régnier, en 11e année au Collège Louis-Riel, cherche encore une orientation. « Je n'ai pas vraiment d'idée précise de ce que je veux faire après le secondaire. Donc cette visite m'a donné une idée des domaines qui pourraient m'intéresser. J'ai suivi un cours de français et d'histoire, parce qu'une de mes idées est d'être travailleur social. J'ai bien aimé l'environnement de l'USB, tout le monde semble assez gentil. »

Dans l'après-midi, les élèves ont suivi un atelier de théâtre et ont échangé avec des étudiants de l'université. Une expérience qui a beaucoup plu à Sacha Régnier. « C'était bien d'avoir des informations sur la vie étudiante. Certains ont parlé de l'anxiété, et nous ont dit qu'il y avait des aménagements pour les élèves qui en souffraient. Ça aide de savoir comment les étudiants se sentent dans la place. Ça me permet de me projeter et de m'imaginer ici aussi. »

Après cette visite, Ibrahim Mika se sent prêt à entrer dans cette nouvelle étape de sa vie. « Les étudiants nous ont parlé de la responsabilité. À l'université, les enseignants ne nous suivent pas pour nous demander nos devoirs. On est guide de nous-mêmes. Mais j'ai appris qu'il ne fallait pas hésiter à demander de l'aide. Le but, c'est de réussir. »



Célébrons nos succès!



Félicitations à Danèle Déquier, qui a reçu la Manitoba School Boards Association Student Citizenship and young community leader award. Cette bourse d'études post-secondaire récompense des jeunes actifs dans leur communauté. Élève de 12e année à l'École Pointe-des-Chênes, Danèle est membre du groupe des Jeunes manitobains des communautés associées (JMCA). Elle a participé à plusieurs conférences et forums provinciaux et nationaux, fait partie du comité de justice sociale et du conseil étudiant, et siège au CA du Conseil jeunesse provincial.



Faelicia Dubuc,
8e année,
École communautaire La Voie du Nord

« J'aime mon école, parce que c'est la seule école totalement en français au Nord du Manitoba. C'est une petite école, ce qui nous permet de connaître tout le monde. Et je trouve que les enseignants sont vraiment géniaux. »



Lumière sur l'École Précieux-Sang

Les étonnants progrès des jeunes auteurs de Précieux-Sang

Écriture – Pédagogie – Valorisation







Les élèves de 4e année de la classe de Josée Toffen ont trouvé une motivation à écrire grâce aux ateliers d'écriture.

Depuis septembre, les élèves de 4e année de la classe de Josée Toffen à l'École Précieux-Sang travaillent sur des ateliers d'écriture trois fois par semaine.

Les 15 auteurs qui ont dévoilé leurs dernières œuvres, des livres informatifs sur des sujets variés, lors du Salon du livre tenu à l'école le 28 février, s'appellent Bruno, Khaleel, Mwajuma, Emma, Alessandro, Crystal, Seynabou, Véronique, Kevin, Luceny, Luka, Nico, Adrianne, Refaj et Grace. Dans le public il y avait les parents, venus soutenir leurs petits écrivains, mais aussi des membres de l'équipe scolaire, de la DSFM, et des professeurs d'université.

> *« J'étais contente de voir les gens venir et poser des questions. »*
> Seynabou Diallo, 4e année.

Pour animer ses ateliers, Josée Toffen utilise *L'Art d'écrire des histoires vraies*, par Lucy Calkins et Marjorie Martinelli. « Cet ouvrage très nouveau qui vient d'être traduit en français propose des modules avec des mini-leçons de 10 minutes. On analyse les procédés d'écriture d'auteurs connus, puis les élèves ont des temps d'écriture de 40 minutes, pendant lesquels je circule dans la classe pour faire des entretiens individuels. Ça me permet de savoir où ils en sont, et de discuter de leurs progrès en écriture. »

Chaque trimestre, les élèves apprennent à écrire un nouveau type de texte. « Les élèves ont d'abord travaillé sur le texte narratif, puis informatif. Ils finiront l'année avec l'écriture du texte d'opinion. Ces modules sont en lien avec les six traits d'écriture que tout le monde enseigne. Les élèves ont tellement progressé depuis septembre que je ne reconnais plus leur travail. Je n'avais jamais vu autant de progrès de toute ma carrière. »

Pour motiver ses élèves, l'enseignante a créé une maison d'édition pour la classe : Les Éditions Fantastiques. « Je voulais qu'ils sentent qu'ils font partie d'un projet important. Ils sont les auteurs, et je suis l'éditrice. Ils apprennent les processus de l'édition, comme dans la vraie vie. Ils font leur chemin comme auteurs, et je les aide à faire les corrections finales. »

Une fois terminés, les livres sont présentés au Salon du livre de l'école. « Cet évènement leur montre qu'ils n'écrivent pas pour moi, mais pour les parents et les membres de la communauté. Ils voient que les gens veulent lire ce qu'ils ont à dire, et cela change la manière dont ils écrivent. »

Crystal San Filippo a décidé de partager une recette de salade de fruits. « J'aide ma grand-mère à faire les salades de fruits en été, et elle me donne pleins d'astuces. Alors j'ai écrit sa recette. »

Khaleel Hosein a écrit sur sa passion pour le football. « J'avais cinq ans quand j'ai commencé à jouer avec mon père. Dans mon livre, j'ai parlé des équipes de la LNF, des joueurs, du Superbowl. J'ai lu mon livre et répondu aux questions du public. Faire ces recherches, ça va m'aider aussi : plus j'apprends, mieux je vais comprendre le sport. »

Le livre de Seynabou Diallo présentait le Canada. « J'ai appris beaucoup de choses. Madame Josée était très contente de mon travail, parce que j'avais beaucoup d'informations. Les premières personnes qui sont venues me voir étaient mes parents. J'étais contente de voir les gens venir et poser des questions. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les 12 et 14 mars,
Camp Chauffez le four,
5e – 6e années,
Camp Moose Lake.

Du 16 au 18 mars,
Camp JMCA Sud,
élèves de la 9e à la 12e année,
Camp Moose Lake.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 21 mars à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Du 26 au 30 mars,
Semaine de relâche,
toutes les écoles sauf
École communautaire La Voie du Nord



EMPLOIS ET AVIS



SESSION D'INFORMATION PUBLIQUE

QUAND : Le mercredi 21 mars 2018
De 18 h à 20 h

LIEU : Salle du centre Hylife

BUT : De fournir un aperçu et un compte-rendu du plan d'urgence pour la municipalité rurale de La Broquerie. Venez rencontrer les membres du conseil et le coordonnateur des services d'urgence de la municipalité.

Venez aussi découvrir comment nous assurons que notre communauté soit encore plus sécuritaire. Nous discuterons au sujet des étapes à suivre lors d'une urgence et comment vous pouvez aider votre communauté.

LES PETITES ANNONCES

Pour placer vos petites annonces, appelez le 204-237-4823



Le Centre du patrimoine est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

L'assistant(e) administratif(ive) du Centre du patrimoine assure un rôle central dans le service au public tant pour les demandes de recherche que pour l'orientation des chercheurs. Cette personne travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel; elle a des compétences variées dans le domaine du service à la clientèle et dans l'usage de divers programmes informatiques. Cette personne aime travailler dans un environnement où les activités de recherche portant sur la francophonie manitobaine sont variées et nombreuses.

Description de tâches :

- répondre aux demandes du public en recherche généalogique y compris pour la preuve d'ascendance métisse;
- gérer les demandes de recherche généalogique dans le système de gestion en place;
- assurer le suivi aux demandes de recherche généalogique et travailler en collaboration avec les généalogistes;
- assurer certaines tâches en gestion financière;
- entrer les données de descriptions d'archives;
- accueillir les chercheurs;
- gérer le classement des documents.

Compétences requises :

1. capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
2. aptitude à travailler dans le domaine du service à la clientèle;
3. maîtrise des deux langues officielles tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. maîtrise des programmes de Microsoft Office;
5. la connaissance de logiciels de base de données est un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) fait preuve d'un sens de l'organisation et d'intérêt pour l'histoire de l'Ouest canadien.

Charge de travail : 40 heures par semaine, à temps plein

Rémunération et avantages sociaux : selon les taux établis par l'organisme.

Faites parvenir votre demande **avant le lundi 19 mars 2018** à :

Candidatures
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
204-233-4888 • shsb@shsb.mb.ca



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Enseignant(e) – 7e année**
Contrat temporaire 100 %

Enseignant(e) - Maternelle
Contrat permanent 80 % et ajout temporaire 20 %

OÙ : École communautaire Réal-Bérard
À : Madame Angèle Comeau, directrice

POSTE : **Enseignant(e) – 3e, 4e et 5e année**
Contrat permanent 82 % et ajout temporaire 18 %

Enseignant(e) – Cours et niveaux à être déterminés au secondaire
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École communautaire Saint-Georges
À : Madame Trisha Dubé, directrice

POSTE : **Enseignant(e) – Cours et niveaux à être déterminés**
Contrat permanent 98 % et ajout temporaire 2 %

Enseignant(e) – 3e, 4e et 5e année
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École communautaire Gilbert-Rosset
À : Madame Lise Poiron, directrice

POSTE : **Auxiliaire – Catégorie salariale 1 et 2**
Contrat temporaire - 6,00 heures par jour

OÙ : École Taché
À : Madame Mireille Kazadi, directrice

Les postes seront ouverts jusqu'au 20 mars 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



L'Accueil Colombien inc.
200, rue Masson, Winnipeg (Saint-Boniface) MB
Canada R2H 3G1
204-233-0501

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR / DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

L'Accueil Colombien Inc. est un organisme à but non-lucratif parrainé par les Chevaliers de Colomb qui opère deux résidences pour les ainés au cœur de Saint-Boniface (l'Accueil Colombien et le Chez Nous).

Ainsi nous recherchons un(e) directeur (rice) général(e) pour nos résidences pour personnes âgées/retraitées situées à Saint-Boniface. Le(la) candidat(e) doit être motivé(e), autonome, organisé(e), enthousiaste et responsable.

Répondant au conseil d'administration, le(la) DG veille au bon fonctionnement des opérations, des finances, du personnel, des programmes et des relations internes et externes de l'Accueil Colombien Inc.

Qualifications et compétences :

- expérience en finance, administration, gestion du personnel et entretien d'immeuble;
- expérience de travail avec un conseil d'administration; et,
- expérience de travail communautaire.

Les atouts supplémentaires suivants seront considérés :

- bac en administration des affaires ou équivalent;
- expérience d'au moins 5 ans en gestion;
- excellentes capacités de communication orale et écrite en français et anglais;
- excellentes compétences en informatique : Word, Excel, Outlook, etc.;
- expérience et intérêt à interagir avec les personnes retraitées;
- sait prendre de l'initiative;
- charisme positif et accueillant.

Type d'emploi : temps plein

Entrée en fonction : avril 2018

Vous pouvez présenter votre candidature en personne ou par courriel.
Veuillez l'adresser au :
Comité de sélection – Accueil Colombien Inc.
200, rue Masson, Winnipeg (MB) R2H 3G1
Ou
Courriel : **dgaccueil@gmail.com**

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MARCIEN FERLAND

Jésus et le capitalisme

Trois paraboles jettent un éclairage pertinent sur cette question.

L'enfant prodigue demande à son père de lui verser sa part d'héritage. Il l'obtient, part et dilapide ses biens. Repentant et démuni, il rentre au foyer et demande à être reçu. Son père lui pardonne et organise une grande fête pour célébrer son retour.

Un frère proteste. Lui n'a jamais quitté son père, mais c'est le prodigue qui reçoit tous les honneurs. Le père répond simplement qu'il tenait à exprimer sa joie d'avoir retrouvé son fils.

On remarque ici que le père ne tient nullement compte de la logique du fils fidèle, laquelle est pourtant incontournable.

Dans la parabole des ouvriers de la onzième heure, des employés travaillent une journée entière pour le salaire convenu d'un denier. D'autres font une journée partielle de travail pour la même somme, comme convenu. Et d'autres encore ne travaillent qu'une seule heure, toujours pour le même salaire.

Les premiers employés, en apprenant la chose, se plaignent que leur traitement n'ait pas été équitable. Pour eux, l'égalité est le fondement de la justice sociale (bien avant l'ère des syndicats). L'employeur rétorque qu'il a respecté l''entente conclue avec chacun de ses employés.

Quant à l'histoire de l'intendant malhonnête, il se fait des amis pour l'avenir en diminuant frauduleusement le solde de leur dette – une forme de pot-de-vin si décriée de nos jours.

Les leçons de ces paraboles sont bien connues et n'ont, certes, rien à voir avec la défense du capitalisme. Il reste cependant que, pour les illustrer, Jésus a choisi un cadre narratif qui concerne l'argent et le pouvoir. D'ailleurs, dans la moitié de ses paraboles, on retrouve le thème de l'argent.

À noter que dans les paraboles précitées, la décision de celui qui a le pouvoir est déterminante et que Jésus donne sans équivoque raison à celui qui le détient. Cette prise de position peut étonner, quand on pense qu'il a aussi dit : « Bienheureux les pauvres ».

Ce qui est encore plus étonnant, c'est que ces trois paraboles sous-tendent une variante un peu perverse, mais bien prégnante de la règle d'or : *Celui qui a l'or fait la règle.*

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

▶ 100 bougies à souffler

Visite auprès des matriarches de Saint-Pierre

Lorsque Annette Nicolas entre dans l'appartement de Jeanne Garand, son hôtesse lui lance : « Viens t'asseoir, maman! » Visiblement, elles ont une amitié encore taquine, du haut de leurs 100, et 99 ans. Mme Nicolas, « l'aînée », comme lui rappelle volontiers Mme Garand, explique : « On est presque des jumelles! À un an et un mois de différence! »



Annette Nicolas et Jeanne Garand.

photo : Marta Guerrero



CATHERINE DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

Si on a rassemblé Jeanne Garand et Annette Nicolas dans une même chambre au Manoir St-Pierre à Saint-Pierre-Jolys, c'était pour parler d'une fête commune en l'honneur de leur anniversaire de naissance, qui a eu lieu un 8 mars, à la Journée internationale des femmes. Une occasion de revenir sur un siècle de vie au Manitoba rural.

Assise bien droite sur le canapé, les mains jointes aux genoux, collier de perles au cou, Jeanne se présente. Elle est l'épouse de Jean-Marie Garand, un parent du policier Victor Garand, et mère de cinq enfants. Jeanne a passé toute sa vie à Saint-Pierre-Jolys. Enfant, elle a fréquenté le couvent de Saint-Pierre. Mais la vie à la terre a interrompu ses études.

Elle s'est rendue jusqu'à la 6e année. Son plus grand regret scolaire? Ne pas avoir appris l'anglais. Pourtant, née deux ans après la loi Thornton de 1916, la petite Jeanne avait des livres en anglais sur son pupitre de classe. « À l'école on lisait en anglais, on avait notre *reading*, mais on savait pas ce qu'on disait, on ne comprenait pas. »

Sa comparse au sourire facile et à la bonne humeur contagieuse, Annette Nicolas, est pour sa part originaire de Gravelbourg, en Saskatchewan. Son parcours scolaire s'est arrêté après la 10e année. « En grade 11, la maîtresse ne voulait plus corriger mes papiers, parce qu'elle disait que j'en savais autant qu'elle! Fallait envoyer mes papiers à Regina, alors j'ai arrêté. »

Elle est ensuite venue au Manitoba, à l'âge de 21 ans, pour trouver un meilleur emploi. Elle a aussi trouvé son mari : Ernest Nicolas, un natif d'Otterburne. C'est d'ailleurs là où la famille s'est établie. Annette est mère de dix enfants, dont Suzanne Nicolas.

En revenant sur un siècle de vie, ces vénérables dames trouvent difficile d'identifier quel changement, quelle technologie, quelle époque a été la plus marquante. Jeanne Garand avance son explication : « Y'en a tellement eu des changements. » Malgré tout, le plus important qu'elle a vécu dans sa vie, celui qui a tout chamboulé à ses yeux, c'est l'arrivée de l'électricité. « Avant, on avait des lampes à l'huile. Quand ils ont mis la lumière, mon Dieu! On se regardait, il faisait trop clair! »

En discutant avec elles, on apprend que les familles du village de Saint-Pierre vivaient, et semble-t-il, connaissent encore jusqu'à un certain point une forme de hiérarchie sociale. Voilà apparemment pourquoi Jeanne n'a aperçu la Reine Elizabeth que de très loin, lors de sa visite en 1970. « Parce que nous, on était très bas. Et elle, très haute, devant l'église, au loin. Mais ce n'est pas grave, car ceux qui s'élèvent seront abaissés, et ceux qui s'abaissent seront élevés. C'est pour ça qu'on s'est rendu jusqu'ici! » Deux de ses filles présentes, Corinne Sabourin et Renée Dumontier, sont visiblement touchées par les sages paroles de leur mère.

Si de nombreux souvenirs sont heureux, certains restent encore trop douloureux. Ainsi Jeanne Garand ne veut pas qu'on évoque la démolition au début 1981 de l'ancienne église de Saint-Pierre-Jolys. « On n'en parle pas. C'était trop terrible. »

Les deux dames sont veuves. Jeanne depuis 1984 et Annette depuis 2004. Puisque l'espérance de vie penche en faveur des femmes, il n'est pas surprenant de voir plus de femmes centenaires que d'hommes. Annette Nicolas lance à la blague : « Pourquoi ça arrive ça? Les hommes s'en vont avant nous autres. Est-ce parce qu'on est trop dures avec eux? »

L'amitié et la joie de vivre des deux matriarches donnent envie. Certes, elles ont du mal à bien se comprendre quand elles se parlent. Mais qu'à cela ne tienne, puisqu'elles parviennent encore à se faire rire. Et à cent ans, quel plus beau cadeau que d'avoir une bonne copine avec qui échanger des plaisanteries?

À VOTRE SERVICE